
Proposition de symposium :

« Nouvelles pistes de recherches sur l'enseignement supérieur »

L'accompagnement des étudiants dans les universités françaises : analyse de dispositifs institutionnels et comportements des étudiants

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Mohamed Elaribi

*Université Paris X Nanterre
Centre de Recherche Education et Formation (CREF)
Equipe « enseignement supérieur
Département des Sciences de l'Education
200 avenue de la République
F-92 001 NANTERRE Cedex
larim54@yahoo.fr*

RÉSUMÉ. L'entrée de l'étudiant à l'université se caractérise par certaines expériences qui sont liées aussi bien à la nouveauté de la situation qu'il rencontre qu'au déroulement des études. Il s'agit là d'une étape cruciale pour l'abandon, facilitée entre autres parce que les étudiants peuvent abandonner, avant la fin du 1^{er} semestre.

Notre travail de recherche consiste dans un premier temps, à identifier les moments clés du cheminement de l'étudiant selon qu'ils suivent l'entrée dans la filière ou qu'ils se situent en cours de cheminement, et dans un deuxième temps, à analyser les dispositifs d'accompagnement des étudiants en vue de cerner les dysfonctionnements inhérent à leurs modes d'organisation

MOTS-CLÉS : universités, accompagnement, étudiants, dispositifs.

1. Introduction

Contrairement aux autres systèmes universitaires, le propre du système universitaire français est de ne pas être sélectif : il doit théoriquement pouvoir accueillir tous les bacheliers. De fait, l'Université, longtemps conçue pour un public restreint, s'est largement ouverte avec, aujourd'hui, plus de deux millions d'étudiants dont plus de 57 % inscrits dans les filières générales et de santé (note d'information de la D.E.P n° 04. 28 de novembre 2004)

Les étudiants s'inscrivent donc à l'université, sans avoir (sauf rares exceptions disciplinaires) à justifier de leurs motivations, de leurs compétences, de leurs souhaits, de leurs attentes, parce que l'Université est ouverte à tous. Elle s'est trouvée dans cette situation, historiquement parce qu'elle était le plus ancien établissement d'enseignement supérieur, et traditionnellement parce qu'elle est accessible sans concours d'entrée. Elle a donc accueilli progressivement tous les jeunes qui, grâce à la démocratisation de l'enseignement, accédaient à des études post- baccalauréat.

L'hétérogénéité du public étudiants d'une part, et la croissance rapide des effectifs d'autre part, ont vite fait grimper le taux d'échec des étudiants inscrits en 1^{er} cycle ces dernières années; qui avoisine les 40 % dans certaines filières selon les récentes études de la DEP (note d'information N° 6- 16 de 2004).

Et, pour palier au plus pressé, des dispositifs ont été envisagés et mis en place avec plus ou moins de réussite (réforme pédagogique Jospin- Lang en 1992- 93, expériences de tutorat puis réforme Bayrou du printemps 1997). Ils s'attachent à reconfigurer les filières, les modes d'évaluation et améliorer le soutien aux étudiants en difficulté par l'introduction d'une certaine forme de tutorat dans les universités et de certaines innovations structurelles du premier cycle rénové (telles que l'opération d'accueil- information et les conférences professionnelles).

Par ailleurs, plusieurs mesures ont été prises en amont pour mettre en application la loi d'orientation de 1989 au niveau des collèges et des lycées, pour faciliter particulièrement la délicate transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, où le projet personnel du futur étudiant est traditionnellement présenté comme un facteur essentiel de motivation et donc, de réussite (Bireaud, 1990 ; De Ketele, 1990).

Le décret de 2002 indique qu'une des missions du système LMD est de «faciliter l'amélioration de la qualité pédagogique de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement de l'étudiant» (art. 3). L'arrêté du 23 avril 2002 précise que «chaque étudiant doit bénéficier d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation et son éventuelle réorientation, assurer la cohérence pédagogique tout au long de son parcours de formation et favoriser la réussite de son projet de formation. Ce dispositif est défini après délibération des composantes concernées de l'université. Sa mise en œuvre est assurée par les équipes de formation incluant également les tuteurs et les personnels

concernés chargés de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'appui à l'enseignement. Il doit être accessible à chaque étudiant aux différentes étapes de son cursus ; en particulier pour la phase initiale des parcours, il comprend la désignation d'un ou plusieurs directeurs des études.

D'autre part, et sous la pression de la société, les institutions universitaires déploient, depuis quelques années, une politique de qualité de l'enseignement dont l'évaluation, s'effectue, notamment, à travers le développement de moyens nouveaux d'encadrement pédagogique des étudiants primants et l'amélioration du taux de réussite. Ce déploiement est opéré dans une logique de concurrence entre institutions, tant au niveau de la France qu'au niveau européen, logique où l'image de marque de l'institution est liée à son image de pédagogie d'exigence et d'efficacité. C'est dans le prolongement de cette logique que les institutions universitaires ont initié diverses modalités d'accompagnement des étudiants primants (soutien pédagogique, tutorat méthodologique, réorientation...) ou l'utilisation des moyens informatiques nouveaux (enseignement assisté par ordinateur, accompagnement à distance).

Mais peut- on s'attendre à un accompagnement de qualité des étudiants au moment où l'enseignant- chercheur se trouve investi de plusieurs fonctions universitaires ? Sachant que la fonction d'enseignement est moins reconnue par rapport à la fonction de productivité de recherche qui est jaugée habituellement par le nombre de publications dans des revues internationales, de brevets, de contrats de recherche. Et peut- on parler de tutorat universitaire dans un univers qui bouge sans cesse ? Où chaque étudiant en difficulté constitue un cas particulier. De nombreux travaux sur le sujet comme le note Régine Sirota (2003, p.15), ont montré le caractère ambigu et contradictoire des enseignements à tirer de ces dispositifs dans l'absolu, des résultats différents étant constatés selon le contexte et le déroulement pratique du tutorat dans telle ou telle filière, dans telle ou telle université.

Dans ce cadre là, notre projet de recherche va s'intéresser à l'accompagnement des étudiants par l'analyse des dispositifs institutionnels mis en place (structure universitaire) en articulation avec les comportements étudiants (pratiques ou manière d'étudier) dans le but de cerner les dysfonctionnements inhérent au mode d'organisation.

2. Cadre conceptuel

Se lancer dans une recherche sur l'accompagnement des étudiants implique de circonscrire ce que nous entendons. Tout d'abord, nous sommes intéressés à la pédagogie, c'est- à- dire à l'ensemble des discours qui fondent et qui instrumentent la pratique des enseignants- chercheurs dans leur enseignement. Il s'agit d'un enseignement universitaire qui se distingue de la situation scolaire. Ensuite, nous sommes intéressés à la psychologie car la démarche d'accompagnement vise à faciliter un changement de situation du sujet, en l'accompagnant. L'accompagnement décrit le style d'entretien et l'orientation, son objectif. Bien structuré, ce modèle présente les avantages de prendre en compte à la fois le sujet en tant que tel et l'environnement dans lequel il s'inscrit, et de déployer dans une perspective de transaction entre les deux. La qualité de la relation est l'un des

principaux facteurs déterminant la qualité d'un entretien d'aide et de conseil (aide au changement ou à l'élaboration de projet du consultant).

Partant du fait que la réforme LMD préconise pour la licence la mise en place d'un "dispositif d'accueil, de soutien, d'accompagnement et d'orientation" (Article 9 de l'arrêté du 23 avril 2002) faite par une "équipe de formation, tuteurs, personnels chargés de l'accueil" (Art.19), nous nous sommes intéressés à certains dispositifs, qui semblent les plus généraliser dans les universités françaises : le tutorat, le dispositif de réorientation, et l'accueil- information qui traduisent la notion d'accompagnement des étudiants dans les universités françaises.

Malgré certains travaux de recherche d'Alain Coulon (1997) sur la question d'affiliation des étudiants et de Marc Romainville (2000) sur les stratégies d'apprentissage des étudiants, l'institution universitaire continue toujours à considérer l'étudiant comme disposant de tous les moyens d'immersion dans la vie universitaire. Il est vrai que chaque année, l'université accueille en premier cycle, une masse importante d'étudiants. Certains y entrent dans la perspective d'y effectuer des études longues, d'autres intègrent le système à défaut d'admission dans les filières professionnelles courtes. L'université connaît donc une situation tout à fait différente de celle de grandes écoles, dont les pratiques sont par nature plus sélectives et les moyens financiers plus importants. Elle se trouve plus particulièrement confrontée aux problèmes posés par l'orientation et la formation de jeunes qui ne connaissent pas suffisamment les débouchés et les finalités professionnelles des filières dans lesquelles ils s'inscrivent.

L'entrée à l'Université se révèle ainsi être un lieu d'une liberté laissée aux acteurs, inhabituelle dans le système éducatif français (un laisser-faire universitaire). Cette procédure constitue un événement sans précédent dans la carrière scolaire des jeunes lycéens aujourd'hui, car l'affiliation des étudiants à l'institution universitaire implique selon A. Coulon, « l'apprentissage du métier d'étudiant » qui nécessite l'acquisition de certaines compétences, de nouvelles règles institutionnelles, et intellectuelles.

Selon lui, plus que des problèmes liés au niveau scolaire, la rupture essentielle entre le secondaire et le supérieur que doit affronter le nouvel étudiant prend sa source dans l'adaptation nécessaire mais complexe aux codes, souvent implicites, de l'enseignement supérieur, qui concernent bien souvent plus les comportements attendus que de simples quantités de préparation d'épreuves réglementées.

D'ailleurs, en dehors des exercices d'examen proprement dits, il est toujours problématique pour les étudiants d'appréhender la mesure du travail exigé par les enseignants. « *S'affilier au monde universitaire serait, du point de vue intellectuel, savoir identifier le travail non demandé explicitement, savoir le reconnaître et savoir quand l'accomplir. Pour réussir, il faut comprendre les codes du travail intellectuel, cristallisés dans un ensemble de règles souvent informelles et implicites, être capable de voir la praticabilité du travail demandé, et savoir le transformer en savoir pratique* » (Coulon, p.198). Celui qui était élève doit apprendre à utiliser l'institution universitaire, à assimiler ses routines, pour devenir progressivement un étudiant. Il doit s'affilier à ce nouvel univers.

L'étudiant fait donc face à une liberté totalement inédite pour lui. Jusque -là le système se chargeait de l'accompagner au cours de sa scolarité antérieure à l'aide de dispositifs mis en place dans les différents établissements scolaires. Au niveau universitaire, et malgré l'importance des dispositifs d'aide et de soutien, ces derniers n'ont pas un caractère d'obligation pour les étudiants comme le précise l'article 1 de l'arrêté du 18 mars 1998 relatif à l'organisation et à la validation du tutorat en premier cycle : ce dispositif bénéficie à tous les étudiants de première année de premier cycle qui le souhaitent) or l'encadrement des étudiants dans les pays anglo-saxons est considéré comme une option obligatoire, notamment pour ceux en difficulté.

D'autre part, le cheminement de l'étudiant à l'université peut se concevoir comme un continuum, allant des premières démarches de l'étudiant pour choisir un établissement d'enseignement, jusqu'à la diplomation (certification). Entre les deux, l'étudiant traverse plusieurs étapes dont certaines constituent des moments critiques, où il peut parfois osciller entre la décision de persévérer ou d'abandonner ses études. En cours de cheminement, l'étudiant est aussi confronté à certaines questions d'orientation, d'intégration de ses connaissances et de performance académique. À la fin de ses études, se posent les questions d'intégration au marché du travail ou de poursuite aux études supérieures.

Traditionnellement, l'analyse des caractéristiques étudiantes portaient surtout sur des variables socio-économiques qui servaient à décrire le portrait du public étudiants d'où pouvaient ensuite être extrapolés des propositions quant aux facteurs à considérer dans la façon d'offrir des services, dans la compréhension de ce public et de ses particularités (Sales, Simard, Maheu ; 1996) et allant même parfois à l'établissement de modèles prédictifs de réussite (Astin, 1975). Bien que ces données soient essentielles pour effectivement mieux saisir le type de population étudiante qui occupe les salles de cours et comment en tenir compte dans la prestation de services, ces informations demeurent relativement " statiques " en ce qu'elles n'expliquent pas nécessairement globalement la dynamique propre de l'étudiant qui chemine à travers un programme.

L'institution de formation n'est pas seulement un " lieu " dans lequel l'étudiant doit s'intégrer. Elle doit plutôt être conçue comme un système avec différentes composantes à l'intérieur duquel l'étudiant chemine en fonction des rapports qu'il établit avec ces composantes. Quant à l'étudiant, il n'est pas un être isolé de toute relation. Au contraire, il représente un être dynamique dont les choix sont motivés par la recherche de rapports de qualité avec chaque aspect de son milieu, avec évidemment ses caractéristiques propres qui définiront certaines façons avec lesquelles il voudra établir ces rapports.

Plusieurs études ont déjà traité des caractéristiques du cheminement " institutionnel " suivi par l'étudiant et des moments particuliers dont il faut tenir compte pour favoriser son adaptation et sa persévérance. Cependant, l'analyse du cheminement de l'étudiant n'avait pas encore été suffisamment développée, décrite et surtout, modélisée pour permettre une compréhension plus raffinée tenant compte des facteurs propres au vécu de l'étudiant dans son expérience de formation. Pour

Langevin (1996) : « *le milieu et les circonstances entourant la démarche de formation et d'apprentissage de l'étudiant peuvent être considérés comme un système composé de différents "objets" ou "agents" avec lesquels l'étudiant doit établir des rapports divers. On peut donc mieux comprendre quels aspects particuliers de l'expérience étudiante peuvent représenter des sources de difficultés et mieux cibler les interventions appropriées* ».

Plus grande est la qualité de ces rapports et plus grande est la conformité avec ce qu'il est ou ce qu'il désire et plus l'étudiant ressentira son expérience de formation comme étant significative, enrichissante et formatrice et plus il aura la perception de bénéficier des conditions favorables pour persévérer dans ses études et terminer son programme. C'est alors que l'encadrement jouera un rôle dans la consolidation de chacun de ces rapports. Les différents rapports constituent donc selon Palkiewicz (1995) « *les "objets" avec lesquels l'étudiant doit conserver un lien positif et significatif pour assurer une sorte de "permanence de l'objet" par rapport à sa formation, c'est-à-dire que les différents aspects doivent faire du sens pour l'étudiant et être constamment assimilables à sa propre réalité* ». Tout au cours de son cheminement, l'étudiant est en interaction avec les différentes facettes de son environnement de formation qui constituent des "objets" avec lesquels il établit des rapports constants.

3. Conclusion

L'entrée de l'étudiant à l'université se caractérise par certaines expériences qui sont liées aussi bien à la nouveauté de la situation qu'à la rencontre qu'au déroulement des études. Il s'agit là d'une étape cruciale pour l'abandon, facilitée entre autres parce que les étudiants peuvent abandonner, avant la fin du 1^{er} semestre.

Les principales causes de difficultés pour l'ensemble des étudiants concernent la déception des attentes créées par la perception de ce que sont les études universitaires. Ils y voyaient souvent l'occasion d'entrer de plein pied dans des contenus qui allaient les rapprocher de l'expérience professionnelle, alors que le premier semestre en particulier et la première année en général donnent lieu surtout à la présentation de cours "théoriques" nécessaires pour assurer les acquis permettant une meilleure compréhension des contenus plus complexes. Le diagnostic des causes qui expliquent le faible niveau de rendement aux examens peut aussi faciliter l'identification des étudiants dont les difficultés proviennent de mauvaises stratégies de travail par rapport à ceux dont l'orientation est en cause.

Enfin, notre travail de recherche consiste dans un premier temps, à identifier les moments clés du cheminement de l'étudiant selon qu'ils suivent l'entrée dans la filière ou qu'ils se situent en cours de cheminement, et dans un deuxième temps, à analyser les dispositifs d'accompagnement des étudiants en vue de cerner les dysfonctionnements inhérents à leurs modes d'organisation.

Pour le recueil des informations auprès des étudiants, il est important de préciser que notre choix s'est porté sur l'entretien comme technique de recherche qui nous paraît nécessaire, chaque fois que l'on a besoin d'informations qualitatives sur une grande variété de comportements d'un même sujet, comportement dont

l'observation directe si elle était possible, demanderait trop de temps, ou serait complètement impossible parce qu'il s'agit du passé.

Bibliographie

- ALAVA, S., ROMAINVILLE, M. (2001). «*Les pratiques d'étude, entre socialisation et cognition* » Revue Française de Pédagogie, 136
- ANNOOT, E., FAVE BONNET, M.F. (2004). *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : Enseigner, Apprendre, Evaluer*, L'harmattan.
- BEDARIDA, C. (1994). *S.O.S. Université*, Editions Seuil.
- BENEDETTO, P. (1998). *Missions et objectifs des services universitaires d'information et d'orientation*, Revue INETOP.
- BERTHELOT, J.M. (1993). *Ecole, orientation et société*, Paris, PUF.
- BRUNO, A., GUINCHARD, J – J. (1996). *Les dessous de l'orientation scolaire : du collège à l'université*, SYROS, Paris.
- CAM, P. & MOLINARI, J- P. (1998). «*Les parcours des étudiants*» Observatoire de la Vie Etudiante, la Documentation Française, 1998.
- CARRE, P. (2005). *L'apprenance*, Dunod, Paris.
- CICCHELLI, V. (2001). *La construction de l'autonomie, Parents et jeunes adultes face aux études*, PUF.
- COULON, A. (1997). *Le métier d'étudiant*, Paris, PUF.
- DUBET, F. (1994). *Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse*, Revue française de sociologie n° 8, p 511 532.
- DURUBELLAT, M. (1995). «*Des tentatives de prédictions aux écueils de la prévention en matière d'échec en première année d'université*», Savoir, 3, pp.399416
- ERLICH, V. (1998). «*Les nouveaux étudiants*, Armand Colin.
- ERLICH, V. (1998). *Les nouveaux étudiants : un groupe social en mutation* », Paris, Armand Colin.
- FAVE-BONNET, M.F. (2000). *Pratiques et dispositifs pédagogiques, dans l'enseignement supérieur, en direction des étudiants en difficulté*, CNCRE.
- FELOUZIS, G. (2001). *La condition étudiante. Sociologie des étudiants et de l'université*, Paris, PUF
- FELOUZIS, G. (Dir.). (2003). *Les mutations actuelles de l'université*, Paris, PUF
- GALLEY, F & DROZ R. (1999). *L'abandon des études universitaires'' des difficultés du métier d'étudiant*, Editions Universitaires Fribourg Suisse,.
- GILLES, D., SAULNIER, CAZALS J., VUILLERMET, CORTOT M J. (1994). *Socrate, le retour '' pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle ''*, Éditions EAP.
- GOLDSTEIN, R. (1996). *Université et Société*, L'harmattan.
- LAHIRE, B. (1997). *Les manières d'étudier, Observatoire de la Vie Etudiante*, la Documentation Française,
- LANGEVIN, L. (1996). *Pour une intégration réussie aux études universitaires*. Montréal :
- LEMAIRE, S. (2004). *Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ?*, Revue les Dossiers d'Education et Formation, DEP.

- MARGOT DUCLOT, J. (1978). *Le développement des cellules d'information et d'orientation dans les universités*, Revue de l'O.S.P de l'INETOP n° 1.
- MICHAUT, C. (2003). *L'efficacité des dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté*, Recherche et Formation, n°43
- MILLET, M. (2003). *Les étudiants et le travail universitaire*, Lyon , PUL
- PALKIEWICZ, N. (1995). *L'encadrement des étudiants : Document de réflexion*. Décanat
- POULLALIE, A. (1999). *Se réorienter en cours du 1^{er} cycle*, Jeunes Éditions.
- PULIDOJ, R. (2003). *Le guide des études en France*, édition Studyrant.
- RASMDEN. P. (1992). *Learning to teach in higher education*, London, Kogan Page,
- RICHARDSON, J., EYSENCK M.W., PIPER W.D. (1985). *Student Learning: research in education and cognitive psychology*, London, Open University Press
- ROMAINVILLE, M. (2000). *L'échec dans l'université de masse*, Paris, L'Harmattan
- SIROTA, R. (2003). «*Entrer à l'université. Le tutorat méthodologique*», Recherche et Formation, n°43